

Françoise Moneret

COMMUNE DE MARTIGUES

Document généré le vendredi 13 novembre 2020 à 16:48

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	13/11/20	13/11/20	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale					

Service : CP**Classification CPV :**Principale : **15811100** - Pain

AVIS DE PUBLICITE

COMMUNE DE MARTIGUES

M. Gaby CHARROUX - Maire de Martigues

Hôtel de Ville

avenue Louis Sammut

BP 60101 - 13692 Martigues cedex

Tél : 04 42 44 33 33

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet	COMMUNE DE MARTIGUES - FOURNITURE DE PAIN ET VIENNOISERIES "MAISON" NECESSAIRES A LA VILLE DE MARTIGUES ET SES SERVICES DE RESTAURATION
Référence	2020-F-0010/JO
Type de marché	Fournitures
Mode	Procédure adaptée
Code NUTS	FRL04
Durée	12 mois
DESCRIPTION	<p>La présente consultation concerne la FOURNITURE DE PAIN ET VIENNOISERIES "MAISON" NÉCESSAIRES A LA VILLE DE MARTIGUES ET SES SERVICES DE RESTAURATION. Ce marché regroupe 7 lots à bordereau de prix unique pour les 3 services concernés :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) La Cuisine Centrale municipale Gaston BARGIER : confection d'environ 5 500 repas par jour en liaison froide (en période scolaire) pour des enfants et des adultes et également de 75 000 goûters par an. 2) Le Restaurant Municipal et réceptions : confection de 250 repas par jour au self et organisation/confection de 300 manifestations par an. 3) La Halle de Martigues : restauration rapide de type snacking pour une vingtaine de manifestations. <p>Accord-cadre avec maximum mono-attributaire pour chacun des lots. Durée : 1 an à compter de la date de notification</p>
Code CPV principal	15811100 - Pain
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non

Forme	Prestation divisée en lots : Oui Possibilité de présenter une offre pour tous les lots Les variantes sont refusées				
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 130 000,00 €				
Lots	Libellé	Estimé € HT	Mini € HT	Maxi € HT	CPV
N° 1	FERRIERES CENTRE Description : accord-cadre mono-attributaire avec maximum. Informations complémentaires : Aucune			20 000	15811100
N° 2	FERRIERES NORD Description : accord-cadre mono-attributaire avec maximum. Informations complémentaires : Aucune			16 000	15811100
N° 3	JONQUIERES Description : accord-cadre mono-attributaire avec maximum. Informations complémentaires : Aucune			10 000	15811100
N° 4	LES ECARTS Description : accord-cadre mono-attributaire avec maximum. Informations complémentaires : Aucune			22 000	15811100
N° 5	PORTAGE Description : accord-cadre mono-attributaire avec maximum. Informations complémentaires : Aucune			36 000	15811100
N° 6	FOYERS Description : accord-cadre mono-attributaire avec maximum. Informations complémentaires : Aucune			23 000	15811100
N° 7	PAIN AU LEVAIN NATUREL Description : accord-cadre mono-attributaire avec maximum. Informations complémentaires : Aucune			3 000	15811100
Conditions relatives au contrat					
Cautionnement	Les prestations sont réglées par des prix unitaires selon les stipulations de l'acte d'engagement. Les prix sont fermes et non actualisables. Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Aucune avance ne sera versée.				
Financement	Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : ressources propres de la collectivité et /ou recours éventuel à l'emprunt ou subventions auprès de divers organismes. Les sommes dues au(x) titulaire(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.				
Forme juridique	Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.				
Autres conditions	Conditions particulières d'exécution : Consultation comportant des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées dans le CCAP. Début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la date de notification du contrat.				
Conditions de participation					

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Marché réservé : Non

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

70 % : Valeur technique

30 % : Prix des prestations

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Offres

Remise des offres le **07/12/20 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **180 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents

transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : COMMUNE DE MARTIGUES DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES - Direction Commande Publique - Service de la Commande Publique - Avenue Louis Sammut BP 60101 13692 MARTIGUES Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. En cas de problème sur la plateforme AWS, les contacter : Par téléphone : 08 92 14 00 04 Mail : support-entreprises@aws-france.com. Echantillons ou maquettes exigés : Afin d'optimiser l'analyse des offres, le service de la restauration collective informera les soumissionnaires de la date et du lieu de livraison des échantillons précisés au bordereau. Il sera demandé autant de pain que de réponses fournies par le soumissionnaire (exemple : 1 candidat a répondu à 3 lots, nous récupérerons 3 baguettes et 3 restaurants). Ces échantillons ne seront pas facturés.. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation : 2020-F-0010

Marché périodique :

Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations : fin 2021.

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus

COMMUNE DE MARTIGUES

Service de la Commande Publique - Cellule Passation des Contrats

Hôtel de Ville

04 42 44 30 72 - 04 42 44 37 40 - 04 42 44 37 26

13692 Martigues

Tél : 04 42 44 30 72

marches-publics@ville-martigues.fr**Recours**

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Marseille

22,24 rue Breteuil

13006 Marseille

Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87

greffe.ta-marseille@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du

contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et

pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.
Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et
pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la
conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi le 13/11/20 à la publication

Marches-Publics.info V9.7